



N°5 Mars 2006

Ce premier numéro de l'année sera largement consacré à la situation de notre résidence. En effet, les dernières réunions du Conseil Syndical ont eu pour mérite d'y voir un peu plus clair.

ADMINISTRATION ET GESTION DE LA RESIDENCE DES COTTAGES

Vous venez de recevoir un courrier qui, bien que ni daté, ni signé et sans entête, vous a été envoyé par notre cabinet de gestion *GESTRIM*.

Ce courrier vous invite à participer à une réunion d'information le vendredi 28 Mars 2006 à 19h30 afin de clarifier notre situation.

La lecture de ce courrier vous laisse sans doute perplexe et/ou vous amène à vous poser quelques questions.

1/ Pourquoi cette démarche ?

Lors de notre dernière assemblée générale, des interrogations sur la gestion de la résidence avaient été émises.

Le Conseil Syndical avait demandé à Monsieur Philippe MANE (Cabinet GESTRIM), lors de sa réunion du 14 juin 2005, de faire un point sur l'ASL (Association de Syndicat Libre) des cottages et sur son mode de fonctionnement.

Durant les mois qui ont suivis, nous avons eu, avec GESTRIM, quelques divergences quant aux responsabilités de chacun.

Enfin, le 13 Décembre 2005, Monsieur DARDY (juriste du Cabinet GESTRIM) nous a fait part de son analyse et nous a exposé la situation.

Considérant la complexité du dossier, nous avons souhaité que GESTRIM (Président de l'ASL) communique sur ce sujet difficile, d'où l'envoi du courrier pré-cité.

Il s'agissait de bien clarifier le fonctionnement de la résidence et de définir les responsabilités de chacun.

2/ Pourquoi changer?

Jusqu'à présent, la question des responsabilités engagées ne s'était pas posée ou plutôt ne semblait inquiéter personne sauf que Alors mieux vaut prévenir !!

La clarification de notre gestion (en ASL et en copropriété) a permis de ne plus avoir à se poser de questions et à recentrer de manière très précise les débats.

Aujourd'hui, nous n'avons plus le choix et il faut nous remettre en conformité avec nos statuts initiaux et de ce fait, avec la loi. En effet, notre fonctionnement, sans doute satisfaisant, ne respecte pas les textes (lois, statuts, règlement intérieur, etc.....).

En résumé

A court terme, fonctionnement conforme à la loi,
plus clair mais sans doute plus compliqué et (*s'il
faut en croire GESTRIM*) plus coûteux ... ???

Il devient absolument nécessaire de faire
un point tous ensembles

**Votre présence est donc indispensable
à la réunion du vendredi 28 Mars 2006
à 19h30 salle Madeleine Landais**

Les travaux dans notre résidence

Bon voisinage

Stationnement

Si les 2 à 3 propriétaires stationnant encore leurs véhicules sur les trottoirs

pouvaient faire un petit effort ...
Ce serait formidable. Encore merci à toutes et tous.

Halte à la pollution !

Des résidents ont été aperçus en train de vider de l'huile de vidange dans les bacs poubelle gris !!!
Nous vous rappelons que cela est interdit et que ces produits doivent être déposés à la déchèterie située à 2mn.

Alors, un peu de civisme vis à vis de l'environnement et des gens qui sortent, nettoient ou vident vos poubelles ... la chaîne de traitement est longue !!

La déchèterie : Rue de la Planète Bleue - Rond Point de Gomberville - Tél. : 01-30-47-14-75

Jours et heures d'ouverture

Horaires

Lundi	9 heures -13 heures et 14 heures - 18 heures
Mardi	9 heures -13 heures et 14 heures - 18 heures
Vendredi	9 heures -13 heures et 14 heures - 18 heures
Samedi	9 heures -13 heures et 14 heures - 18 heures
Dimanche	9 heures - 13 heures

Eclairage sur l'avenue Claude-Nicolas LEDOUX

Des devis seront présentés à la prochaine assemblée générale pour la vérification et le remplacement des ampoules.

Elagage: C'EST PAS FINI !

Mr CHAMBARD s'étant blessé, son travail se poursuivra sur l'année 2006.

Caniveaux parking placette 6 : C'EST FINI !!

L'Entreprise BOURDON ayant effectué les travaux de remise en conformité (rattrapage d'un dénivelé mal réalisé initialement), le Conseil Syndical a autorisé le règlement de la facture.

**Panneau d'interdiction aux véhicules à moteur
sur les allées : LE RETOUR !!!!!**

Comme prévu, le Conseil Syndical
a remis le panneau situé
à l'entrée de la résidence.

Le coin des annonces

Un bracelet a été trouvé dans l'allée située
derrière les garages de la placette n°6.

Contact: Agnès RUFFIN au n° 01-30-47-29-59

**A bientôt
et n'oubliez pas**

Vous souhaitez des renseignements

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Danièle LOUAZEL (n°88)	(: 06.07.71.86.48
Lionel RIVIERE (n° 94)	(: 06.12.11.35.11
Stéphane RUFFIN (n°103)	(: 06.07.05.21.91



Un rappel du tri sélectif s'impose.

Les emballages en plastique VIDES

Bouteilles et flacons (mini $\frac{1}{4}$ de litre) avec leurs bouchons.

Les emballages métalliques VIDES

Boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes, aérosols, sans capsules.

Les emballages en carton et les briques VIDES

Aplatissez-les

**Les journaux, magazines,
prospectus, annuaires, catalogues, papiers de
bureau**

Propres et secs, sans film plastique

Les emballages en verre VIDES

Pots, bocaux et bouteilles, sans bouchon ni
Couvercle.

Pour le reste

OU

Un doute

